

**COMMUNE DE MESNIL LE ROI**  
**(Yvelines)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Délibération n°2023/04**

DATE DE  
CONVOCAION  
10/02/2023

DATE D'AFFICHAGE  
10/02/2023

DATE AFFICHAGE DE  
LA LISTE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
22/02/2023

NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 25

VOTANTS : 27

**L'an deux mille vingt trois**  
**Le seize février à vingt heures trente,**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 10 février 2023 s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Serge CASERIS, Maire.

**PRÉSENTS** : Serge CASERIS, Aline BILLET, Didier KENISBERG, Olivier ROBERT, Christèle COLOMBIER, Achille CHOAY, Émilie DELAS, Éric FRANÇOIS, Sandrine MARCHAND, Claudette DOS SANTOS, Jean-Claude GUEHENNEC, Martine POYER, Janick CHEVALIER, Suzy MAYNE, Cyriac MILLOT, Élisabeth GANDY, Paul BITAUD, Céline BRUISSON, Bruno PAUL-DAUPHIN, Sylviane COLLES, Michel MONT-FERME, Patrick SCHMITT, Anne-Lise AUFFRET, Stéphane LEDOUX, Marc LAUG.

**ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS** : Pascal CRINCKET donne pouvoir à Aline BILLET, Laure MERY-BOSSARD donne pouvoir à Serge CASERIS.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Françoise HALOT, Monique CARUSO

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Paul BITAUD

**OBJET : CESU DEMATERIALISES**

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'article 1 de la loi n°2005-841 du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne,

**VU** Les décrets n°2005-1360 du 3 novembre 2005 relatif au chèque emploi-service universel et 2005 -1384 du 7 novembre 2005 relatif à l'agrément des associations et des entreprises de services à la personne et modifiant le code du travail,

**VU** le décret n°2007-1701 du 30 novembre 2007 relatif à l'habilitation des émetteurs du chèque emploi service universel ayant la nature d'un titre spécial de paiement et modifiant le code du travail

**VU** Le décret n°2009-479 du 29 avril 2009 instituant une aide versée sous la forme de chèques emplois services universels préfinancés par l'État en faveur du pouvoir d'achat de publics bénéficiaires de prestations sociales ou de demandeurs d'emploi

**VU** Le décret n°2009-1256 du 19 octobre 2009 modifiant l'article D1271-29 du code du travail

**VU** L'arrêté du 19 décembre 2007 modifié pris pour application de l'article L.129-8 du code du travail et fixant les caractéristiques et la valeur faciale maximale du chèque emploi-service universel ayant la nature d'un titre spécial de paiement

**VU** L'arrêté du 24 décembre 2012 portant application des articles 25, 26, 32, 34, 35, 39 et 43 du décret n°2012 -1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et énumérant les moyens de règlement des dépenses publiques et les moyens d'encaissement des recettes publiques,

**VU** la délibération du 24 janvier 2012 portant sur l'affiliation de la commune au CRCESU et l'arrêté du 24 janvier 2012 portant sur l'encaissement des paiements des familles dans le cadre des activités de garde des jeunes enfants (maximum 6 ans),

**VU** l'avis favorable de la commission Enfance/Jeunesse du 3 février 2023 ;

**VU** l'avis favorable de la commission Finances – Équipements publics – Voirie du 28 janvier 2023 ;

**CONSIDERANT** la proposition d'encaisser des tickets CESU dématérialisés

**ENTENDU** l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré ; à l'unanimité ;

**AUTORISE** l'encaissement des tickets CESU dématérialisés par la trésorerie de Houilles en lieu et place de la commune pour le paiement par les familles des activités péri et extrascolaires,

**AUTORISE** monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de la trésorerie de Houilles pour l'encaissement, pour la commune, des tickets CESU dématérialisés utilisés par les familles pour la garde des enfants de moins de 6 ans.

**DIT** que les frais seront inscrits au budget de la commune au compte 627.

Par délégation du Maire  
Le Maire-Adjoint,

